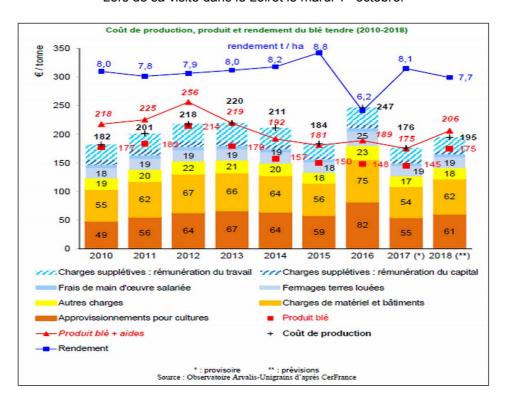


La production des céréaliers a-t-elle été bénéfique pour leur revenu ?

Document remis par la Coordination Rurale du Loiret (CR45), à Monsieur le Préfet, Pierre-Etienne Bisch Lors de sa visite dans le Loiret le mardi 1er octobre.



L'histogramme issu du rapport au Parlement de l'Observatoire de la formation des prix et des marges pour l'année 2019 montre que même aides PAC comprises, le céréalier n'a pas pu couvrir son coût de production entre les années 2013 et 2017, soit 5 années à perdre de l'argent. Si 2018 a permis de dégager un petit revenu, 2019 fait replonger la plupart des céréaliers. Les rendements sont bons mais le prix payé par tonne ne permet pas de couvrir le coût de production. Nous voilà revenus au contexte de 2016 mais sans les conditions météorologiques désastreuses!

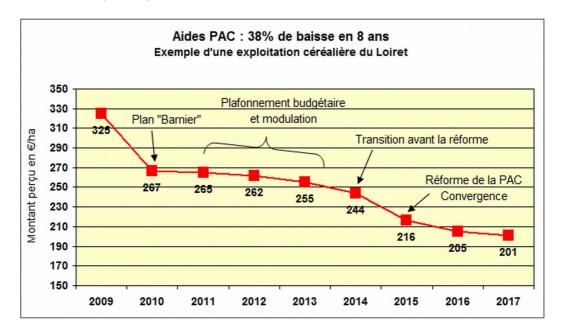
Données 2019	Blé	Orge
Prix de vente	140 €/t	135 €/t
Rendement moyen Loiret	7,5 t	7,5 t
Produit/ha	1050 €	1 012,50 €
Coût de production complet	200 €/t	180 €/t
Charges/ha	1 500 €/a	1350 €
Résultat	-450 €/ha	-337,50 €
Aides PAC	200 €/ha	200 €/ha
Résultat final	-250 €/ha	-137,50 €/ha
Résultat par camion de 30t (aides PAC comprises)	-1 000 €/camion	- 550 €/camion
Prix de vente souhaité pour dégager un revenu	220 €/t	200 €/t

<u>1er constat</u>: les aides PAC ne suffisent pas à compenser l'insuffisance des prix et lorsqu'elles y parviennent, cela permet aux organismes stockeurs d'acheter le blé et l'orge à un prix inférieur à leur coût réel de production.

Dans le Loiret, le médiocre prix du blé exporté a poussé beaucoup de céréaliers à produire davantage d'orge, la qualité de l'orge brassicole loiretaine étant reconnue. Mais aujourd'hui, on constate que l'orge fait aussi perdre de l'argent, même lorsqu'il s'agit d'une utilisation intérieure (malterie, transformation, etc.) et non d'un débouché « export ».

Les autres productions sont également en crise : le colza, pour des raisons agronomiques et la betterave pour des raisons économiques engendrées par la suppression des quotas en 2017, le prix de la tonne de betterave s'étant littéralement effondré.

<u>2º constat</u>: ces aides PAC fondent comme neige au soleil! Le graphique ci-dessous, basé sur les données réelles d'un exploitant basé dans le Loiret, démontre la chute, année après année, de ces aides censées compenser la baisse des prix, depuis 1992!



<u>3° constat</u>: vu les résultats économiques des exploitations céréalières, il aurait en fait mieux valu réduire ses charges au maximum, cesser toute production et se contenter des aides PAC (découplées de la production depuis 2006). Il est aberrant de constater qu'un tel choix aurait été, sur la durée, beaucoup plus rémunérateur pour l'exploitant en grandes cultures, que celui de maintenir une production vendue à perte.

<u>4° constat</u>: les Etats généraux de l'alimentation n'ont aucun impact sur les productions de grandes cultures. Intercéréales comme Terres Univia se sont organisées pour contourner l'exigence de la prise en compte d'indicateurs de coûts de production et proposant de retenir, outre les indicateurs habituels de marché, l'indice IPAMPA de l'INSEE, qui ne donne aucune idée de coût de production complet (main d'œuvre non prise en compte par exemple).

En outre, **l'Etat ne semble pas pressé d'appliquer l'article 44 de la loi EGAlim** alors même qu'il protégerait la santé des consommateurs et qu'il préserverait les agriculteurs de la concurrence déloyale qu'ils subissent.

<u>5° constat</u>: la classe politique, pour des raisons électorales, jette les agriculteurs en pâture aux associations environnementales, pendant que nos concurrents à l'étranger nous exportent leurs productions. Blé dur, canola et lentilles du Canada, soja des USA et du Brésil, maïs du Brésil et d'Ukraine... Dans ces pays, les agriculteurs respectent-ils une ZNT riverains de x mètres ? Ces pays envisagent-ils d'interdire les produits contenant du glyphosate ?

<u>Conclusion</u>: en produisant, le céréalier perd de l'argent, ce qui le pousse à décapitaliser ou alors à recapitaliser en apportant de l'argent frais extérieur à l'exploitation (un héritage, la vente d'un bien immobilier...). C'est à ce prix que les exploitations se maintiennent! Pendant ce temps, l'agriculteur génère 7 emplois induits dans l'agrofourniture, la coopération agricole, la transformation, la distribution qui sont les véritables bénéficiaires indirects des aides PAC.

Comme si cela ne suffisait pas, les gouvernements et lois successifs accablent les agriculteurs de contraintes toujours croissantes, sans aucune contrepartie financière.

La spoliation des agriculteurs est aujourd'hui quasi-totale! Seul leur désespoir parvient à l'égaler!